

IMPACT
Société à responsabilité limitée au
capital de 7.700.- €

18 rue des Boulangers

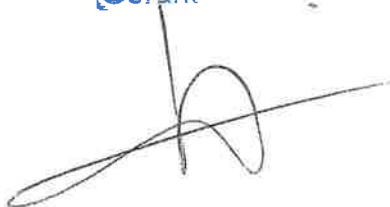
68100 MULHOUSE

COMPTE DE RESULTAT
(pour la période du 1^{er} février 2022
au 31 janvier 2023)

ANNEXE

Pour Copie Certifiée Conforme

Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' or 'W' shape with a horizontal line crossing through it.

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/02/2022 au 31/01/2023			Au 31/01/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	3910881	16817	3927698	3667385
Production vendue : - De biens - De services	30375	45	30420	20382
Chiffre d'affaires net	3 941 256	16 862	3 958 118	3 687 767
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			6667	24981
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			103 129	27 445
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 067 914	3 740 193
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 471 795	2 219 754
Variation de stocks (marchandises)			-12 958	-127 651
Achats de matières premières et autres approvisionnements			20 419	16 026
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			699 035	623 377
Impôts, taxes et versements assimilés			24 238	17 396
Salaires et traitements			426 363	352 522
Charges sociales			82 586	78 329
- Amortissements sur immobilisations			76 849	73 580
Dotations aux : - Dépréciations sur immobilisations - Dépréciations sur actif circulant - Provisions pour risques et charges			34 939	56 804
Autres charges			1 041	1 489
CHARGES D'EXPLOITATION			3 824 307	3 311 626
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			243 606	428 568
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			100 000	50 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			36	19
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			100 036	50 019
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			7 415	6 874
Différences négatives de change			20	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			7 435	6 874
RÉSULTAT FINANCIER			92 601	43 145
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			336 207	471 712

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/01/2023	Au 31/01/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 874	3 879
Sur opérations en capital	80 000	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	82 874	3 879
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 604	12 787
Sur opérations en capital	72 466	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	83 071	12 787
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-197	-8 908
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	56 003	105 275
TOTAL DES PRODUITS	4 250 824	3 794 092
TOTAL DES CHARGES	3 970 816	3 486 562
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	280 007	307 530

COMPTES ANNUELS

Période du 01/02/2022 au 31/01/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/01/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 2 953 409 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 280 007 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Autres Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amort.
Réplicateurs + moulinette	2390	100%
Logiciel POLARIS	7279	25% et 100%
Site INTERNET	12944	100%
Evolution Site Internet	24288	25%

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Concessions brevets 1 à 4 ans,
- Agencements et aménagements 5 à 10 ans,
- Matériel de bureau et info 3 ans,
- Mobilier 5 ans,

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode premier entré, premier sorti. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision afin de tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2023) en tenant compte des éléments suivants :

- augmentation annuelle des salaires de 3%,
- taux de rotation prévisionnel du personnel faible,
- taux d'actualisation retenu à 3.75%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.



Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 556		5 344
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 556		5 344
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	1 141		
- Générales, agencements et aménagements divers	660 806		70 631
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	48 628		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	710 575		70 631
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
- Participations	20 000		
Autres :			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	28 849		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	48 849		
TOTAL GÉNÉRAL	800 979		75 975

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des Immo. en fin d'exercice	Réval. légal ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des Immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			46 900	
TOTAL			46 900	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencés et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			1 141	
- Gales, agencés et aménagt. divers		47 000	684 437	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mob.			48 628	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		47 000	734 205	
Participations évaluées par mise en équivalence				
- Participations			20 000	
Autres :				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			28 849	
TOTAL			48 849	
TOTAL GÉNÉRAL		47 000	829 954	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 417	7 250		30 666
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 417	7 250		30 666
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 141			1 141
Installations générales, agencements et aménagements divers	375 076	62 016	4 534	432 558
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 528	7 583		40 111
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	408 744	69 599	4 534	473 810
TOTAL GÉNÉRAL	432 161	76 849	4 534	504 476

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencets et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant nat au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours	200 556	34 939	103 129	132 366
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
DÉPRÉCIATIONS	200 556	34 939	103 129	132 366
TOTAL GÉNÉRAL	200 556	34 939	103 129	132 366
- D'exploitation		34 939	103 129	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Commentaires : néant

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	28 849		28 849
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	16 097	16 097	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	43 636	43 636	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 222	22 222	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	48 579	48 579	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	168 919	168 919	
Charges constatées d'avance	52 937	52 937	
TOTAL	381 239	352 390	28 849
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	598	598		
- A plus d'1 an à l'origine	506 289	169 034	337 255	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	761 365	761 365		
Personnel et comptes rattachés	66 942	66 942		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 055	27 055		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	27 209	27 209		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 974	4 974		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	119 315	119 315		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	2 520	2 520		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 516 267	1 179 012	337 255	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	159 585			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	756			

Commentaires : néant

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/01/2023	31/01/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	811	846
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 148	35 210
Dettes fiscales et sociales	49 146	48 154
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 520	1 144
TOTAL	92 625	85 354

Détail des charges à payer

Charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/01/2023	31/01/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	811.21	845.68
16884000 Interets courus s/emprunts	213.28	239.49
51860000 Interets courus a payer	597.93	606.19
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 147.68	35 210.18
40810000 Frs factures non parvenues	40 147.68	35 210.18
Dettes fiscales et sociales	49 146.40	48 154.21
42820000 Dettes provis.p.conges a payer	16 901.74	20 786.55
42821000 Dettes pr congés à payer STRAS	17 686.38	15 933.69
42860000 Pers. autres ch. a payer	2 000.00	
43820000 Charg.sociales s/conges a p.	3 167.32	4 583.38
43821000 Charges soc s/conges a pay STR	4 112.89	3 550.16
43860000 Autr.charg.social.a payer	728.20	
44860000 Autres charges a payer	4 549.87	3 300.43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 519.97	1 143.58
46860000 Charges a payer	2 519.97	1 143.58
TOTAL	92 625.26	85 353.65

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/01/2023	31/01/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	119 230	18 058
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	119 230	18 058

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/01/2023	31/01/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	119 230,21	18 057,81
40980000 Avoirs à recevoir	119 230,21	15 869,15
42870100 PRODUITS A RECEVOIR		228,66
43870000 Produits à recevoir		130,68
44870000 Etat - Prod à recevoir		1 829,32
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	119 230,21	18 057,81

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/01/2023	31/01/2022
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/01/2023	31/01/2022
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	52 937	21 254
TOTAL	52 937	21 254

Commentaires : néant

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	770	10.00000	7 700
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	770	10.00000	7 700

Commentaires : néant



Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%)

Filiales	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
SARL PACT 2	20 000	100.00			1979 171
	610 339	100 000			329 373

Participations	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	4 694
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier - Immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	4 694

Commentaires : néant

Engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

IMPACT
Société à responsabilité limitée au
capital de 7.700.- €

18 rue des Boulangers

68100 MULHOUSE

BILAN AU 31 JANVIER 2023

Pour Copie Certifiée Conforme

Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' or 'W' shape with a horizontal line extending to the right.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/02/2022 au 31/01/2023			Au 31/01/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	46 900	30 666	16 234	18 139
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 141	1 141		
Autres immobilisations corporelles	733 065	472 669	260 395	301 830
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	20 000		20 000	20 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 849		28 849	28 849
ACTIF IMMOBILISÉ	829 954	504 476	325 478	368 819
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 021 643	132 366	889 277	808 130
Avances et acomptes versés sur commandes	36 562		36 562	420
Créances				
Clients et comptes rattachés	16 097		16 097	11 647
Autres	283 356		283 356	134 709
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 349 702		1 349 702	1 391 110
Charges constatées d'avance	52 937		52 937	21 254
ACTIF CIRCULANT	2 760 297	132 366	2 627 931	2 367 269
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	3 590 251	636 842	2 953 409	2 736 088

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/02/2022	Du 01/02/2021
	Au 31/01/2023	Au 31/01/2022
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 7 700	7 700	7 700
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	770	770
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	1 148 000	941 000
Report à nouveau	665	135
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	280 007	357 530
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 437 142	1 307 135
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit	506 887	658 062
- Financières diverses	119 315	123 514
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	761 365	455 257
Dettes :		
- Fiscales et sociales	126 179	190 977
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 520	1 144
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	1 516 267	1 428 953
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	2 953 409	2 736 088

IMPACT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 18 rue des Boulangers
68100 MULHOUSE

--
RCS MULHOUSE TI 437 980 907
--

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le 28 juillet,
A 9 heures,

La société LNR HOLDING, 18 rue des Boulangers, 68100 MULHOUSE,

Propriétaire de la totalité des 770 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société IMPACT,

Associée unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

En présence de Monsieur Laurent ROUSSIAUX, Gérant non associé de la société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Laurent ROUSSIAUX, Gérant non associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 janvier 2023 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31 janvier 2023 et le rapport de gestion ont été adressés à l'associée unique dans les cinq mois de la clôture dudit exercice.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2023 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

12

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2023 s'élevant à 280 007,22 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 280 007,22 euros

Report à nouveau antérieur : 664,66 euros
280 671,88 euros

AFFECTATION

A titre de dividendes :	150 000,00 euros
Au compte « autres réserves » :	130 000,00 euros
Au compte de report à nouveau :	<u>671,88 euros</u>
	<u>280 671,88 euros</u>

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} septembre 2023.

Conformément à la loi, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2022	NEANT	NEANT	150 000 euros
2021	NEANT	NEANT	100 000 euros
2020	NEANT	NEANT	100 000 euros

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, l'associée unique prend acte des conventions relevant de cet article et conclues pendant l'exercice.

L'associée unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

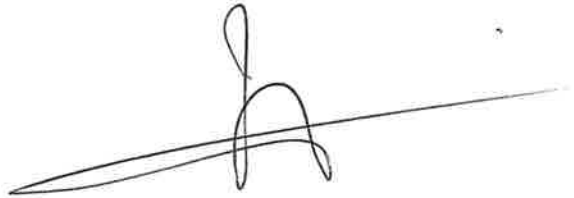
QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour Copie Certifiée Conforme

Pour la société LNR HOLDING
Associée unique
Laurent ROUSSIAUX

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' and 'R' followed by a long horizontal stroke.

IMPACT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 18 rue des Boulangers
68100 MULHOUSE

RCS MULHOUSE TI 437 980 907

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 JANVIER 2023

Le soussigné Laurent ROUSSIAUX, Gérant non associé de la société IMPACT, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2023 par la société LNR HOLDING, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'exercice clos au 31 janvier 2023 a été marqué par une progression du chiffre d'affaires de l'ordre de 7% pour passer de 3 687 767,25 euros à 3 958 117,81 euros, comprenant notamment le chiffre d'affaires du magasin « ARCHIVES » ouvert temporairement au cours de l'exercice.

Au final, nous clôturons l'exercice avec un résultat bénéficiaire de 280 007,22 euros en baisse de 21,68% par rapport à l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 janvier 2023, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} février 2023, nous poursuivons nos efforts de développement du chiffre d'affaires et corrélativement du résultat.

Principaux risques et incertitudes

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

12

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

Ces informations sont complétées par les éléments suivants :

Notre filiale, la société PACT 2 a clôturé son exercice social le 31 janvier 2023 avec un chiffre d'affaires de 1 979 170,53 euros en progression de 85,04 % et un résultat bénéficiaire de 329 373,36 euros contre 108 686,51 euros l'exercice précédent. Cette forte progression est liée au déménagement du magasin dans des locaux plus spacieux et mieux situés.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 958 117,81 euros contre 3 687 767,25 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,33%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 109 795,76 euros contre 52 426,07 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 2 479 256,60 euros contre 2 108 128,47 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 17,60%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 699 034,65 euros contre 623 377,04 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,14%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 24 238,08 euros contre 17 396,01 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 39,33%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 426 362,87 euros contre 352 522,13 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20,95%.

Le montant des charges sociales s'élève à 82 586,44 euros contre 78 329,25 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,43%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 14, nombre identique à celui de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 111 787,82 euros contre 130 383,83 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,26%.

Le montant des autres charges s'élève à 1 040,77 euros contre 1 488,86 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -30,10%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3 824 307,23 euros contre 3 311 625,59 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,48%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 243 606,34 euros contre 428 567,73 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -43,16%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 92 600,95 euros (43 144,57 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 336 207,29 euros contre 471 712,30 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -28,73%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -197,07 euros contre -8 907,70 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 97,79%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice s'élève à 56 003,00 euros contre 105 275,00 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 280 007,22 euros contre un bénéfice de 357 529,60 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -21,68 %.

Au 31 janvier 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 953 408,94 euros contre 2 736 088,07 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,94%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 280 007,22 euros qui recevrait l'affectation suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	280 007,22 euros
Report à nouveau antérieur :	<u>664,66 euros</u>
	<u>280 671,88 euros</u>

AFFECTATION

A titre de dividendes :	150 000,00 euros
Au compte « autres réserves » :	130 000,00 euros
Au compte de report à nouveau :	<u>671,88 euros</u>
	<u>280 671,88 euros</u>

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende serait mis en paiement à compter du 1^{er} septembre 2023.



Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2022	NEANT	NEANT	150 000 euros
2021	NEANT	NEANT	100 000 euros
2020	NEANT	NEANT	100 000 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

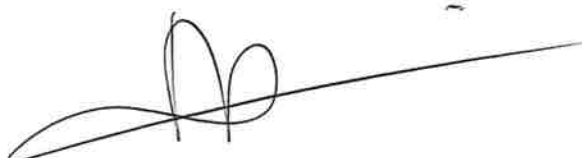
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'associée unique, en annexe au procès-verbal.

Pour Copie Certifiée Conforme

Laurent ROUSSIAUX
Gérant



IMPACT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.700 euros
Siège social : 18 rue des Boulangers
68100 MULHOUSE

RCS MULHOUSE TI 437 980 907

TEXTE DES PROJETS DE DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

DU 28 JUILLET 2023

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2023 s'élevant à 280 007,22 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 280 007,22 euros

Report à nouveau antérieur : 664,66 euros
280 671,88 euros

AFFECTATION

A titre de dividendes :	150 000,00 euros
Au compte « autres réserves » :	130 000,00 euros
Au compte de report à nouveau :	<u>671,88 euros</u>
	<u>280 671,88 euros</u>

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} septembre 2023.

VA

Conformément à la loi, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2022	NEANT	NEANT	150 000 euros
2021	NEANT	NEANT	100 000 euros
2020	NEANT	NEANT	100 000 euros

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, l'associée unique prend acte des conventions relevant de cet article et conclues pendant l'exercice.

L'associée unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Pour Copie Certifiée Conforme

Gérant

